REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 360/09/2026

A LA SOCIETE ACACIA-RDC Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché n° F 04/CGPMP/PROGOU/5/P.TSH/2025, conclu avec la Province de la Tshopo, pour un montant total hors taxe francs congolais un milliard cinq cent dix millions six cent quatorze mille cinq cent cinquante (CDF 1 510 614 550) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais dix millions cinq cent septante-quatre mille trois cent un , quatre-vingt-cinq centimes (CDF 10 574 301,85), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 30/09/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000360